

# CONSEIL D'ADMINISTRATION CCAS

02 AVRIL 2025 à 20H30

## PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-cinq et le deux avril à vingt heures trente, le Conseil d'Administration du C.C.A.S de Lautrec, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Laurence BONNASSIEUX, Vice-Présidente

Présents :L.BONNASSIEUX-V.SIGUIER-D.COUTZAC-G.BOUTIE-N.SUDRE-P.VARO-  
C.BERBIGIER

Excusés : T.BARDOU -M.BERGEAUD-S.MARTI - D.RAMUSCELLO

**Date de convocation** : 24 mars 2025

**Secrétaire de séance** : Mme Pauline VARO

Le procès-verbal du 22 janvier 2025 a été validé à l'unanimité.

### Délibération 2025-3 : Vote du compte de gestion

Madame la Vice-Présidente présente au CCAS le compte de Gestion du Receveur Municipal pour l'année 2024.

Le compte de gestion du Centre Communal d'Action Sociale établi par M. Le Trésorier Municipal présente les mêmes résultats que le Compte administratif et n'amène aucune observation de la part du Conseil d'Administration.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil d'administration, approuvent le compte de gestion du Trésorier Municipal pour l'année 2024.

### Délibération 2025-4 : Vote du compte administratif 2024

Mme L.BONNASSIEUX se retire et laisse la parole à Mme COUTZAC Dorothée.

Mme COUTZAC Dorothée présente au CCAS les résultats du Compte Administratif pour l'année 2024

#### Résultat de l'exécution du budget 2024 du CCAS.

	DEPENSES	RECETTES	RÉSULTAT/SOLDE
<b>Fonctionnement</b>	1 040.46	1 350	+ 309.54
<b>Investissement</b>			

#### Report des Résultats de l'année 2023

	DEPENSES	RECETTES	
<b>Fonctionnement</b>		4 918.33	
<b>Investissement</b>		1 459.47	

Ce qui donne pour le CCAS les résultats suivants :

Section Fonctionnement :  $3458.86€ + 309.54€ = 3\,768.40$

Section Investissement :  $1459.47€ + 0 = 1459.47€$

Soit un solde positif total de :  $5\,227.87€$

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil d'administration, approuve le compte administratif 2024 du CCAS.

Soit :

En section de fonctionnement un solde positif de  $+ 3\,768.40€$

En investissement un solde positif de  $+ 1\,459.47€$

Ce qui donne pour le résultat d'exécution du CCAS un solde positif total de  $5\,227.87€$ .

### Délibération 2025-5 : Affectation des résultats

Mme La Vice- Présidente, considérant les résultats d'exécution du Budget Primitif 2024 du CCAS, propose au Conseil d'Administration de réaliser les affectations suivantes sur le Budget Primitif 2025 :

- compte 002 section de fonctionnement :  
un report de l'excédent de fonctionnement de 3 768.40€
- compte 001 section d'investissement :  
un report de l'excédent d'investissement de 1 459.47 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de réaliser les affectations de résultats suivantes :

- compte R002 fonctionnement : +3 768.40€
- compte R001 investissement + 1 459.47 €

### Délibération 2025-6 : Vote du Budget Primitif 2025

Mme La Vice- Présidente présente au CCAS le budget 2025.

Ce Budget est équilibré tant en recettes qu'en dépenses dans les différentes sections.

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 5 268.40€.

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 1 459,47 €.

Soit un budget total de 6 727.87€.

Après avoir examiné le Budget Primitif dans son intégralité et en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil d'Administration approuve le Budget Primitif du CCAS pour l'année 2025 qui s'établit comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
<b>Fonctionnement</b>	5 268.40	5 268.40
<b>Investissement</b>	1 459.47	1 459.47
<b>TOTAL</b>	6 727.87	6 727.87

### ✦ Questions diverses

Une première réflexion s'est engagée sur l'organisation du repas des aînés.

Date : 6 ou 13 décembre 2025

Lieu : Mme BONNASSIEUX se demande si le repas ne pourrait pas se faire chez le traiteur Viaule – Route de Castres .Reste à connaître le cout du repas avec la location de la salle.

Mme BONNASSIEUX précise que cette année, la communication sera faite dans le bulletin municipal.

La publication de ce dernier se fera avant l'organisation du repas des aînés.

Le portage se fera également un samedi (le 6 ou le 13 selon la date du repas).

Animation : Une nouvelle association de théâtre adulte a vu le jour cette année. Elle pourrait intervenir en complément de la chorale des Musicales.

Mme BONNASSIEUX prendra contact avec le Président .

Séance levée à 21h30

**La vice-présidence**

**Mme BONNASSIEUX Laurence**



**La secrétaire**

**Mme Pauline VARO**

